

7^{ème} Forum Mondial pour les ATLV

SYNTHESES DES ATELIERS

Ce document rapporte la « synthèse opérationnelle » de chaque atelier rédigée à partir du rapport effectué « à chaud » par le Copilote (cf le programme du Forum) pour indiquer des pistes d'action concrètes.

Synthèse de l'Atelier N°1 : Education à la santé des migrants et réfugiés

- 1- Créer des conditions et des initiatives en lien avec la santé pour renforcer la confiance entre les populations locales et les réfugiés/migrants.
- 2- Utiliser l'éducation à la santé pour favoriser une compréhension partagée de la langue et de la culture de chacun.
- 3- Prioriser l'accès à l'eau, à la nourriture et au logement qui sont les bases de la gestion durable de la santé mentale et physique.
- 4- Inciter les décideurs politiques nationaux à soutenir les initiatives locales par et avec la population. Par exemple construire un centre de santé mentale dans un camp de réfugiés en utilisant l'expertise locale des réfugiés/migrants et en intégrant un tel centre dans la communauté locale plus large.
- 5- Utiliser les services d'éducation à la santé et d'apprentissage non seulement à répondre à la crise initiale, mais les maintenir dans la durée.
- 6- Agir à la fois sur l'éducation à la santé au niveau des individus pour accroître la capacité de chacun à prendre soin de sa santé et de celle des autres, ainsi qu'au niveau collectif : information sur le système de la santé, mesures de santé publiques.

Synthèse de l'Atelier N°*2 : Education à la santé des filles et des femmes

- 1. Responsabiliser par toutes actions les filles et les femmes, les encourager à jouer un rôle actif pour leur santé, en leur permettant d'une part de prendre conscience et de mettre des mots sur leurs pratiques et leurs fondements et d'autre part en leur fournissant des informations et des ressources qui leur permette de s'« autonomiser » et de prendre des décisions éclairées pour elles-mêmes et pour leur environnement.
- 2. Améliorer l'accès à l'éducation des filles, y compris en matière de santé, en s'attaquant aux barrières telles que la pauvreté, les normes culturelles et les politiques discriminatoires.
- 3. Remettre en question les stéréotypes de genre et les normes qui limitent l'accès des filles et des femmes à l'éducation et aux services de santé.
- 4. Éduquer les garçons et les hommes sur l'importance de l'égalité des genres en matière de santé et de bien-être.
- Fournir une éducation sexuelle complète : culturellement sensible et appropriée à l'âge sur la santé sexuelle et reproductive, y compris la contraception, les infections sexuellement transmissibles et la prévention de la grossesse.
- 6. Accroître et améliorer l'accès à des services de santé abordables et de haute qualité, y compris les services de santé sexuelle et reproductive, les soins prénatals et les services de santé mentale.
- 7. Encourager des comportements sains grâce à l'éducation en matière de santé, y compris une activité physique régulière, une alimentation saine et des pratiques sexuelles sûres.
- 8. Utiliser la technologie, téléphones mobiles et médias sociaux, afin d'accroître l'accès à l'information et à l'éducation en matière de santé pour les femmes et les filles dans les zones difficiles d'accès.
- 9. Favoriser le développement d'« écosystèmes transformateurs » permettant de croiser, partager les différentes approches résultant des différents savoirs : savoirs académiques, savoir d'action (ceux des intervenants et des professionnels) et savoirs d'expériences pour concevoir et élaborer des réponses systémiques répondant à la complexité d'une situation.

Synthèse de l'Atelier N°3 : Education à la santé en tant que concept d'éducation tout au long de la vie

- 1. Développer par tous moyens possibles l'éducation à la santé et au bien-être tous les citoyens et notamment les plus vulnérables.
- 2. Communiquer largement pour faire comprendre la nécessité de passer d'une logique centrée sur la guérison vers une logique pro-active de prévention.
- 3. Faire connaître et défendre le concept "One health" pour déboucher sur un nouvel accord global de préservation tout le vivant afin d'améliorer l'état général de la planète et de ses occupants.
- 4. Valoriser la place du citoyen, mieux l'informer, mieux l'éduquer afin d'accroître sa responsabilité personnelle sur sa santé, celle de son entourage et sur son environnement.
- 5. Donner aux familles et aux enseignants la mission de diffuser aux enfants et étudiants une information de qualité sur la santé.
- 6. Former les personnes à devenir des patients actifs face à leur maladie et des soutiens auprès des autres patients une fois guéris.
- 7. Affecter les dépenses de santé au niveau local de la commune et de la communauté, niveau plus propice aux décisions et aux innovations.
- 8. Développer le Réseau des Villes Apprenantes et celui des Territoires Apprenants initiés respectivement par l'Unesco et par le CMA car ils favorisent les actions en faveur de la prévention et de la santé de tous les citoyens.

Synthèse de l'Atelier N°4 : Education à la santé en Afrique

1. Encourager les gouvernements à :

- être plus proactif dans la résolution des problèmes de santé et s'engager à fournir des soins de santé accessibles ;
- s'engager à promouvoir la santé mentale et le bien-être de tous les citoyens ;
- éliminer la violence sexiste et s'attaquer aux causes profondes de la violence sexiste, y compris l'inégalité entre les sexes, la pauvreté et la discrimination ;
- combattre les préjugés de sexe, d'âge, de race, de santé mentale, de handicap, etc. ;
- promouvoir l'éducation sanitaire et la sensibilisation du public à la santé et au bien-être par le biais de campagnes de santé publique, d'établissements d'enseignement et de programmes de sensibilisation communautaire, et d'autres formes de communication qui atteignent un large public ;
- assurer des budgets adéquats pour augmenter le nombre d'enseignants, des bourses pour offrir des programmes de santé et de bien-être ;
- déployer le numérique pour soutenir les campagnes d'éducation à la santé afin de toucher tous les secteurs de la société.
- **2- Réformer le système d'éducation à la santé** pour développer des soins de santé primaires fortement basés sur la prévention, la participation communautaire et la responsabilité individuelle. Les programmes d'éducation à la santé devraient inclure des informations sur :
- des choix de mode de vie comme une saine alimentation, l'activité physique, l'atténuation des maladies transmissibles et la toxicomanie ;

- comment jouer un rôle actif dans sa propre santé ;
- les problèmes de santé chroniques comme le diabète, l'hypertension, les maladies cardiaques et l'obésité et la gestion des médicaments ;
- comment accéder aux services de santé locaux, y compris les cliniques, les hôpitaux et les services de santé mentale ;
- les problèmes de santé environnementale tels que l'eau potable, la qualité de l'air et l'assainissement :
- problèmes de santé mentale et promouvoir la santé mentale et le bien-être ;
- la préparation aux situations d'urgence, y compris comment se préparer aux catastrophes naturelles et comment répondre aux urgences médicales ;
- des relations saines et fournir des informations sur la prévention de la violence domestique.
- **3. Développer des actions collaboratives d'éducation à la santé sur le terrain** en impliquant divers acteurs locaux et communautaires dans des réflexions sur l'amélioration de la santé et du bien-être. Les acteurs locaux devraient inclure :
- les professionnels de la santé ;
- les éducateurs du secteur de l'éducation, y compris les écoles et les établissements d'enseignement supérieur, assurent l'éducation à la santé dans l'ensemble du programme scolaire :
- les ONG, organisations communautaires et groupes locaux de défense de la santé qui fournissent des informations et des ressources sur des problèmes de santé spécifiques ;
- les patients et leurs familles qui ont besoin d'en savoir plus sur des problèmes de santé spécifiques, des stratégies de prévention et des options de traitement, afin de jouer un rôle actif dans la gestion de leur propre santé ;
- des spécialistes des technologies de la communication pour développer des applications, des sites Web et d'autres ressources numériques qui offrent un accès facile aux informations et aux ressources sur la santé.

ATELIER N° 5 L'APPRENTISSAGE TOUT AU LONG DE LA VIE A LA SANTÉ EN AMERIQUE DU SUD

- **1.** Inciter les politiques à considérer l'Education à la Santé comme un sujet prioritaire pour l'avenir de notre planète afin qu'ils y consacrent plus de moyens : éducation, information, acteurs sociaux.
- **2.** Accroître la conscience collective que la concentration de personnes dans des mégapoles accroît les impacts sur la santé et le bien-être des personnes ainsi que sur la dégradation de l'environnement.
- **3.** Donner les moyens aux populations d'un même espace de partager un langage explicite, reconnu par tous et capable de véhiculer la possibilité d'une amélioration du bien-être tant physique que mental.
- **4.** Mettre des moyens pour traiter l'analphabétisme et d'autres causes d'exclusion, comme la dyslexie, afin de permettre une meilleure intégration sociale des personnes en difficulté et notamment des populations migrantes et déplacées.

ATELIER n° 6 L'APPRENTISSAGE TOUT AU LONG DE LA VIE A LA SANTÉ EN ASIE

- 1. Utiliser le thème de l'éducation à la santé pour favoriser l'interdiscilplinarité.
- 2. Introduire ce thème dans toutes les disciplines selon une approche appropriée.
- 3. Favoriser, au sein d'un écosystème cohérent, le partage de savoirs, la cocréation des savoirs, les communautés apprenantes et la co-évolution.
- 4. Concilier des politiques de santé nationales avec la prise en compte d'une dimension régionale, économétrique et écologique, ce qui permet de garantir la santé traditionnelle et la longévité grâce au renforcement des liens sociaux, une alimentation saine et la pratique régulière d'exercices.
- 5. Favoriser la coopération d'une multitude d'acteurs divers : villes, autorités locales, universités, laboratoires de recherche, industries pharmaceutiques et autres entreprises, ainsi que les patients.
- 6. Développer la formation destinée aux personnes âgées ainsi que leur accès à toutes activités susceptibles de les maintenir en bonne santé.
- 7. Réserver des financements pour innover en matière d'éducation à la santé et démultiplier les actions.
- 8. Intégrer des modalités de validation des apprentissages dans les systèmes de formation/éducation à la santé pour les rendre durablement plus efficaces.